

ANNEXE 2 – MODALITES DE PASSAGE D'UNE FORMULE A L'AUTRE ET D'AJOUTS DE BIENS IMMOBILIERS

Dernière version : 08/07/2024

Migrer de ↓ à ⇒	Simplicité mensuel	Simplicité annuel	Sérénité mensuel	Sérénité annuel
Simplicité mensuel		Début d'un nouvel engagement de 12 mois à compter de J+1. Paiement immédiat du montant pour 12 mois, moins le montant du nombre de jours restants non consommés du mois d'engagement en cours à compter de J+1.	Début d'un nouvel engagement de 12 mois à compter de J+1. Paiement immédiat du montant pour le premier mois en Sérénité, moins le montant du nombre de jours restants de Simplicité non consommés du mois d'engagement en cours à compter de J+1.	Début d'un nouvel engagement de 12 mois à compter de J+1. Paiement immédiat du montant pour 12 mois de Sérénité, moins le montant du nombre de jours restants de Simplicité non consommés du mois d'engagement en cours à compter de J+1.
Simplicité annuel	L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le paiement devient mensuel.		L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le paiement devient mensuel et la formule devient Sérénité.	Début d'un nouvel engagement de 12 mois à compter de J+1. Paiement immédiat du montant pour 12 mois en Sérénité, moins le montant du nombre de jours restants de Simplicité non consommés de l'année

				d'engagement en cours à compter de J+1.
Sérénité mensuel	Opération non permise si l'utilisateur a 4 biens ou plus. L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, la formule devient Simplicité.	Opération non permise si l'utilisateur a 4 biens ou plus. L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le paiement devient annuel et la formule devient Simplicité.		Début d'un nouvel engagement de 12 mois à compter de J+1. Paiement immédiat du montant pour 12 mois moins le montant du nombre de jours restants non consommés du mois d'engagement en cours à compter de J+1.
Sérénité annuel	Opération non permise si l'utilisateur a 4 biens ou plus. L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le paiement devient mensuel et la formule devient Simplicité.	Opération non permise si l'utilisateur a 4 biens ou plus. L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, la formule devient Simplicité.	L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le paiement devient mensuel.	

	Simplicité mensuel	Simplicité annuel	Sérénité mensuel	Sérénité annuel
Ajouter un bien	Possibilité d'ajouter maximum 2 biens supplémentaires	Possibilité d'ajouter maximum 2 biens supplémentaires	Paiement immédiat du montant du nouveau bien pour le nombre de jours restants	Paiement immédiat du montant du nouveau bien pour le nombre de jours

	(soit 3 biens au total). Si l'utilisateur a déjà atteint la limite du nombre de biens (à partir de 4 biens), passage automatique en Sérénité. Paiement immédiat du montant du nouveau bien pour le nombre de jours restants du mois en cours à compter de J+1.	(soit 3 biens au total). Si l'utilisateur a déjà atteint la limite du nombre de biens (à partir de 4 biens), passage automatique à Sérénité. Paiement immédiat du montant du nouveau bien pour le nombre de jours restants de l'année en cours à compter de J+1.	du mois en cours à compter de J+1.	restants de l'année en cours à compter de J+1.
Retirer un bien	L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le forfait permet de gérer un bien de moins.	L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le forfait permet de gérer un bien de moins.	L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le forfait permet de gérer un bien de moins.	L'engagement actuel se termine normalement. Au prochain renouvellement, le forfait permet de gérer un bien de moins.